



## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 37

Avril-Juin 2002

### **La CGS a 10 ans. Le bilan essentiel de la décennie**

La Confédération générale des syndicats a célébré le 16 avril 2002 le 10e anniversaire de sa fondation. A ce propos, Vladimir Scherbakov, Président de la CGS s'est entretenu avec des journalistes. Nous proposons à nos lecteurs l'abrégé des réponses de V.Scherbakov à leurs questions.

Outre les unions sectorielles internationales de syndicats, sept centrales syndicales nationales se sont affiliées à la CGS lors de son Premier Congrès, tenu en avril 1992, celles d'Arménie, de Biélorussie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Russie, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan. Les centrales de Géorgie, de Moldavie et d'Ukraine ont rejoint la Confédération plus tard.

La CGS regroupe aujourd'hui 10 centrales syndicales nationales des pays CEI et 37 unions syndicales internationales sectorielles dont le nombre total de syndiqués se chiffre à 85 millions.

Durant les années écoulées, les organisations de travailleurs de la Communauté ont su tenir dans les conditions des réformes économiques et des changements politiques, créer, à la faveur des efforts communs, une base juridique moderne, établir des modèles de leur développement. Des lois sur les syndicats, sur les négociations collectives, sur les conflits collectifs du travail, des Codes du travail ont été adoptés dans la plupart des pays CEI. On a mis au point un mécanisme du

dialogue social. Il est particulièrement important de noter qu'on a réussi à conserver l'unité du mouvement syndical dans la CEI, à réunir des conditions pour organiser les actions générales afin de protéger les travailleurs.

Les centrales syndicales nationales, soutenues par la CGS, sont parvenues à assurer la continuité sur le plan juridique, leurs droits aux biens syndicaux. Cela leur a permis de maintenir la capacité d'agir, de devenir des organisations indépendantes. Aujourd'hui, les organisations affiliées à la Confédération sont des centrales syndicales uniques ou les plus importantes, ainsi que les plus influentes dans leurs pays. Des tentatives de détruire les syndicats, de réduire leur rôle à une nouvelle version de «courroies de transmission» du pouvoir n'ont pas eu de succès. Néanmoins, dans certains pays de la Communauté, on constate toujours des démarches visant à scinder les syndicats, à limiter les droits des comités syndicaux dans les entreprises.

Ces dix dernières années, les centrales syndicales nationales ont su trouver des formes et méthodes de travail adéquates à l'économie de marché. Les questions d'emploi, de salaire décent, de négociation collective, de sécurité du travail sont actuellement au coeur de leurs activités. Comme résultat, on constate l'augmentation du salaire réel, en premier lieu du SMIG bien que jusqu'à présent son montant reste insuffisant. Cette question doit être la première préoccupation des syndicats.

D'après V.Scherbakov, en sa qualité d'union régionale, la CGS met l'accent dans son activité sur la contribution aux processus d'intégration dans la Communauté. Elle la considère comme condition sine qua non du développement économique et de l'amélioration de la situation sociale des travailleurs.

Pendant la période en question, la Confédération, en sa qualité de représentant reconnu et plénipotentiaire des organisations de travailleurs, a consolidé ses positions dans les organes interétatiques de la CEI. Un programme d'actions pour le développement de la Communauté à l'horizon 2005 a été établi avec la participation des syndicats.

Des rapports particuliers se sont établis entre la Confédération et l'Assemblée Interparlementaire des Etats membres de la CEI où la CGS a le droit réel de proposer des projets de lois. A l'initiative de la CGS et avec sa contribution, 50 textes législatifs ont été établis. Ils visent à renforcer la protection sociale des citoyens. Lesdits textes-types sont utilisés par des législateurs des pays CEI. A la proposition de la Confédération, l'Assemblée Interparlementaire a adopté en 1996 la recommandation sur la ratification par les parlements de tous les pays de la Communauté des conventions fondamentales de l'OIT. Des progrès ont été constatés dans ce domaine: l'OIT a reçu ces dernières années 73 ratifications des pays de la région.

Abordant la mondialisation comme l'orientation principale du développement mondial pour la période à venir, le Président de la CGS a spécifié que la mondialisation met au premier plan du travail syndical la protection sociale des travailleurs et de leurs familles.

Dans ce cadre, la CGS, conjointement avec l'Association internationale des Académies des sciences des pays CEI, a organisé en février 2002 une conférence internationale sur la mondialisation, l'intégration régionale et l'impact de ces processus sur la situation des travailleurs dans la Communauté (voir le numéro précédent d'«Inform-Contact»). La conférence a discuté d'un large éventail de

questions liées à ces processus, a avancé de nouvelles propositions pour dynamiser les activités syndicales.

L'influence croissante du capital transnational constitue un autre aspect important de la mondialisation. La Confédération a réussi à faire signer en octobre 1997 par 6 pays CEI (Azerbaïdjan, Arménie, Biélorussie, Moldavie, Russie et Tadjikistan) la Convention sur la régulation des rapports sociaux et du travail dans les sociétés multinationales opérant dans le territoire de la Communauté.

«Nous sommes partie intégrante du mouvement syndical mondial», a souligné V.Scherbakov pour conclure l'entretien. Sur le plan international, la CGS joue le rôle d'union syndicale régionale mandatée par ses organisations affiliées de représenter leurs intérêts communs.

Dans le cadre de cette politique, la CGS a établi des relations avec la Confédération mondiale du travail, la Confédération européenne des syndicats, la Confédération internationale des syndicats arabes, l'Organisation de l'unité syndicale africaine. A notre avis, il y a la possibilité de pratiquer l'échange d'information et le dialogue avec la Confédération internationale des syndicats libres.

En sa qualité d'organisation régionale, la CGS a obtenu un statut permanent auprès des institutions de l'ONU: Conseil économique et social, Département d'information publique, Organisation internationale du Travail.

### **CGS: soutien aux retraités**

Actuellement, la Commission du développement social du Conseil économique et social de l'ONU effectue un travail préparatoire à la 2e Assemblée mondiale sur les problèmes de vieillissement de la population (Madrid, 2002).

Dans ce cadre, on étudie la question de soutien d'Etat aux personnes âgées dans les pays de la Communauté économique Eurasienne (CEE) qui regroupe la

Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Tadjikistan. Ces Etats ont participé aux initiatives de la Décennie internationale (1992-2001) entreprises conformément aux recommandations de la Première Assemblée mondiale sur les problèmes de vieillissement de la population (Vienne, 1982).

A ce sujet, la Confédération générale des syndicats et le Conseil de coordination de l'Union internationale de vétérans des pays CEI ont établi et soumis à l'Assemblée Interparlementaire un Concept du soutien d'Etat aux personnes âgées. L'objectif de ce document consiste à appliquer les principes internationaux d'assistance d'Etat aux retraités, à inclure les problèmes de vieillissement dans les plans nationaux et les programmes interétatiques de développement, à soutenir les programmes municipaux d'aide aux personnes du troisième âge.

Le Concept prévoit des mesures à prendre pour les retraités dans des domaines tels que l'emploi, les garanties du revenu, la construction de logements, la santé, l'assistance sociale, la famille. Dans ce contexte, une préoccupation particulière est suscitée par la dévalorisation de l'épargne et des pensions de retraite, la pauvreté dans la vieillesse, par la situation des femmes âgées. En règle générale, elles ont une espérance de vie plus grande que les hommes et disposent de moindres moyens et avantages sociaux. Le document met l'accent sur le rôle important qui revient aux personnes âgées dans les petites entreprises et coopératives. Il s'agit également de transmettre le savoir-faire des retraités aux générations suivantes, d'assumer des services consultatifs, d'accomplir des fonctions de médiateurs et de conseillers, de se préparer psychologiquement à la vie du troisième âge.

Quant au niveau national, le Concept préconise des corrections à apporter à l'emploi, à la sécurité sociale, à la politique d'investissement, à la consommation et à l'épargne tenant compte des tendances démographiques au vieillissement de la population.

## **CGS: pour protéger les droits du syndicat**

Vladimir Scherbakov, Président de la CGS, a adressé une lettre à Ken Georgetti, Président du Congrès canadien du travail.

La lettre informe de la situation dans les rapports entre le syndicat et l'administration de l'usine «Nefteorgsyntez» à Chimkent (Kazakhstan). Une des plus grandes entreprises du pays (2000 syndiqués), l'usine est gérée par la compagnie canadienne «Hurricane Hydrocarbons Ltd».

Il y a 3 ans, à la suite d'une longue lutte du syndicat et du collectif de travailleurs, des négociations ont débuté afin de conclure un nouveau accord collectif. Cependant, on n'a pas réussi à le modifier pour améliorer la situation des salariés. En conséquence, le salaire est resté au même niveau, bien que l'inflation pendant cette période ait atteint 133 pour cent.

Les négociations se sont retrouvées dans une impasse lorsque la direction de la compagnie a refusé d'inclure dans l'accord le paiement aux femmes en état de grossesse des indemnités de maternité. Pire, en violation des lois de la République du Kazakhstan et des conventions de l'OIT, on liquidait les postes de travail des femmes qui portaient en congé de maternité, on licenciait des militants syndicaux. Après la restructuration annoncée, les deux tiers du personnel sont menacés de licenciement sans garantie de nouveaux emplois. L'administration faisait comprendre aux salariés que toute tentative d'opposition ne menerait à rien. Par tous les moyens, y compris le chantage et les menaces, on obligeait les travailleurs de se faire licencier.

La compagnie s'opposait à toutes les revendications et propositions du syndicat. L'intervention du Syndicat national des travailleurs des industries chimiques et de la Fédération des syndicats du Kazakhstan n'a pas abouti.

Au nom de la CGS, Vladimir Scherbakov s'est adressé aux collègues du Canada en leur demandant d'user de leurs moyens pour faire

pression sur la direction de la compagnie «Hurricane Hydrocarbons Ltd» en vue d'aider les salariés de l'usine kazakhe à défendre leurs droits et d'établir le dialogue social.

### **CEI: par des efforts communs, protéger les droits des travailleurs de l'enseignement**

De nombreux problèmes liés aux réformes de l'enseignement dans la CEI ont été étudiés lors d'un séminaire syndical international tenu à Moscou les 19-21 juin dernier. Il a été organisé par l'Union internationale des syndicats de l'enseignement et de la recherche des pays de la Communauté et la Confédération syndicale mondiale de l'enseignement. Y ont pris part les responsables de l'UIS, Lous Van Beneden, Président de la CSME, les délégations des syndicats des enseignants de 9 pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Russie, Ukraine, Tadjikistan.

Les discussions ont montré que les transformations dans l'enseignement ont un caractère objectif. Elles visent à rendre l'enseignement conforme à l'évolution mondiale, aux conditions actuelles de la vie. Les participants au séminaire ont constaté avec satisfaction les cotés positifs des réformes en cours: démocratisation de l'enseignement, utilisation de nouvelles méthodes, d'Internet, liens renforcée avec la science.

Par contre, les syndicats sont préoccupés par le fait que la priorité, accordée au développement de l'enseignement par la loi dans la plupart des pays CEI, n'est qu'une déclaration. Sa base matérielle et technique se dégrade en raison du financement insuffisant. La rémunération du travail dans le secteur est une des plus basses dans la fonction publique et n'atteint pas toujours le minimum vital. Par conséquent, on constate le vieillissement des cadres pédagogiques, la chute du prestige de l'enseignant dans la société.

Ces problèmes figurent en première position parmi les revendications syndicales

adressées aux pouvoirs législatif et exécutif. Les participants ont insisté sur la nécessité de ne pas permettre de léser les droits et intérêts des enseignants, de chercher à rendre l'éducation accessible à tous, d'assurer son développement démocratique.

Le séminaire a mis l'accent sur l'urgence d'activer le travail syndical pour perfectionner le dialogue social, d'accroître le rôle des accords collectifs, d'inscrire dans la loi les garanties sociales des travailleurs du secteur. A ce sujet, il importe d'échanger d'expérience au niveau international et dans le cadre de la Communauté en matière d'activité syndicale, de consolider l'unité et la solidarité des syndicats.

Les participants au stage ont chargé le Conseil de l'UIS de faire la synthèse de la pratique et de l'expérience des syndicats, d'analyser la situation dans l'enseignement et d'élaborer sur cette base la tactique des actions syndicales.

### **CEI: mouvement syndical et mondialisation dans les industries forestières**

Ces problèmes ont été au centre des discussions à une réunion ordinaire du Comité exécutif de la Fédération des syndicats du secteur forestier de la CEI. La réunion s'est tenue à Moscou le 23 mai dernier.

Victor Kornuchine, Président de la Fédération, a ouvert la séance et a informé les participants de l'activité de la Fédération depuis son 2e Congrès (le 12 septembre 2001).

Les membres du CE ont convenu que les problèmes de la mondialisation sont d'actualité dans le secteur et qu'ils déterminent les orientations du travail syndical pour les prochaines années. Il a été souligné que la mondialisation donne une impulsion positive à l'industrie forestière et à l'industrie du traitement du bois. Dans le même temps, elle produit des effets sur l'emploi et la sécurité du travail, sur les revenus des salariés et le droit au travail. En bref, tout en assurant de nouvelles possibilités, la mondialisation comporte des risques divers.

La résolution, adoptée à l'issue de la réunion, dit notamment que seule une politique juste, menée par les Etats CEI, est capable de gérer les processus de mondialisation et d'assurer son orientation vers le progrès. A coté des institutions d'Etat, les syndicats doivent participer activement à l'établissement et à l'application d'une telle politique.

Le Comité exécutif a analysé et approuvé l'activité de la Confédération générale des syndicats à laquelle est affiliée la Fédération des industries forestières de la CEI. Il a élu les délégués au 4e Congrès de la CGS.

### **Biélorussie: un nouveau Président de la FSB**

A sa session plénière du 16 juillet 2002, le Conseil de la Fédération des syndicats de Biélorussie a démis de ses fonctions le Président de la FSB Frants Vitko suite à sa demande.

Le Conseil a élu, a une grande majorité des voix, Léonid Kozik Président de la Fédération. Avant l'élection, il assumait les fonctions de chef adjoint de l'administration du Président de la République, chargé de questions économiques.

Le plénum a pris aussi la décision de convoquer les 18 et 19 septembre prochain un Congrès extraordinaire de la Fédération des syndicats de Biélorussie. Il sera proposé au Congrès de discuter et d'apporter des modifications aux statuts de la FSB.

Le nouveau Président a suggéré d'élire au Congrès un nouveau Conseil de la Fédération.

Léonid Kozik estime que le Congrès extraordinaire doit être un Congrès de la réunification. «Nous devons réunir tous ceux qui, pour une raison ou une autre, sont sortis de la Fédération». Parlant de son programme, le Président de la FSB a dit que le premier objectif est de construire des syndicats forts dans le pays. «Notre tâche consiste à faire de sorte que les pouvoirs travaillent pour les syndicats. Je sais comment le faire», a souligné L.Kozik. Il est persuadé que plusieurs

prérogatives syndicales perdues (sécurité sociale, retenue à la source des cotisations, droit de proposition de lois) seront progressivement restituées aux syndicats.

### **Géorgie: résoudre en commun des problèmes**

Une rencontre entre l'Union des syndicats de Géorgie (USG) et 22 organisations non gouvernementales du pays a eu lieu le 5 avril 2002. Elle a porté sur la recherche des voies pour faire sortir la Géorgie de la grave crise socio-économique et sur les actions communes des organisations sociales pour protéger la population.

La rencontre a constaté de nombreuses violations des droits de l'homme, de la Constitution du pays, l'illégalité qui avaient pour résultat la division sociale toujours plus patente. Les rapports entre les employeurs et les salariés ont fait l'objet d'une vive discussion.

Dans son intervention, Irakli Tougouchi, Président de l'USG, a insisté sur la consolidation des actions des ONG et des syndicats pour résoudre des problèmes socio-économiques accumulés dans le pays. «Nous ne voulons pas créer une alliance ou un mouvement politique quelconque, nous chercherons à trouver des solutions aux problèmes par le dialogue. S'il est nécessaire, nous n'hésiterons pas à appliquer d'autres méthodes civilisées», a dit le leader de la centrale syndicale.

La rencontre a eu pour résultat la décision de former des groupes mixtes de travail sur les problèmes suivants: législation sur l'assurance vieillesse, indexation de la dette intérieure, calcul des prestations sociales optimales, énergie et autres.

### **Moldavie: création d'une organisation de jeunes syndiqués**

Née il y a deux ans, l'idée d'instituer une structure syndicale pour les jeunes dans la Confédération des syndicats de la République de Moldavie (CSRM) a pris forme le 26 avril

dernier. Une conférence syndicale s'est tenue à Chisinau ce jour-là à l'issue de laquelle une organisation des jeunes de la CSRM a été créée.

Aux dires des participants à la conférence, les jeunes syndiqués n'occupent pas dans les syndicats la place qui leur revient et ils doivent se faire valoir d'une manière plus résolue. La mission de cette nouvelle organisation est de changer l'image du syndicalisme chez les jeunes.

L'organisation nouvellement créée est une union des structures syndicales des jeunes de cinq syndicats de branche affiliés à la CSRM: agroalimentaire, culture, radioélectronique, santé, commerce.

### **Le Premier Mai en Russie**

Cette année, les initiatives du Premier Mai ont été menées par les syndicats presque dans toutes les régions du pays sous le slogan «Une politique sociale pour l'Etat social». Plus de 3 millions de personnes ont pris part aux manifestations et meetings.

Un meeting sans précédent pour le nombre de participants (140 000) a eu lieu à Moscou. D'importantes manifestations se sont déroulées à Saint-Petersbourg, Voronej, Saratov et dans d'autres villes.

Les initiatives du Premier Mai avaient un caractère offensif et présentaient des revendications claires et nettes. Il s'agissait de la nécessité de résoudre de graves problèmes du pays. Montée du chômage, accumulation des arriérés de salaires, niveau inacceptable de la rémunération du travail, augmentation non justifiée des loyers et des services, projets de privatisation des secteurs clés (entreprises d'armements, chemins de fer, énergie), telles sont les premières préoccupations des travailleurs. Les manifestants ont demandé au Président Poutine de juguler la corruption, la criminalité, la toxicomanie, le vagabondage de mineurs. Ils ont exprimé leur désaccord avec la politique gouvernementale dans la santé publique, l'éducation nationale et dans la sécurité sociale.

Les actions de protestation se poursuivront après le Premier Mai. Dans sa résolution sur le bilan du Premier Mai, le Conseil exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) a appelé les organisations affiliées à activer le travail pour annuler l'impôt de contribution sociale généralisée et retourner aux principes des assurances sociales solidaires, pour augmenter le taux de prélèvement destiné à financer le fonds de sécurité sociale. Le Conseil exécutif a appelé à soutenir les organisations du syndicat de l'enseignement dans leur action de collecte de signatures sur la lettre ouverte au Président de Russie.

### **Russie: lettre ouverte au Président**

En Russie, la situation dans l'enseignement ne s'est point améliorée durant les deux années de la présidence de Vladimir Poutine. L'Etat n'a pas payé les arriérés de salaires aux enseignants, les conditions ne sont pas réunies pour une rémunération intégrale et régulière de leur travail, rémunération qui est très inférieure à celle des ouvriers industriels. Le gouvernement n'a pas tenu ses promesses de majorer les bourses d'étudiant. Le nombre d'écoles d'Etat se réduit, le Concept de la modernisation de l'éducation nationale russe ne se réalise pas.

Vu cette situation, le Comité central du Syndicat des travailleurs de l'éducation et de la recherche scientifique a décrété une action générale des travailleurs de l'enseignement. Du 1er mai au 1er juin, l'action a été menée sous forme de collecte de signatures sur la lettre ouverte au Président Poutine. Les signatures collectées seront transmises aux représentants personnels du Président dans sept régions fédérales.

### **Russie: non à la vente des terres**

Le 17 mai dernier, Le Syndicat des travailleurs du complexe agroindustriel a mené une action de protestation contre l'adoption de la loi sur l'achat-vente des terres, y compris aux étrangers. L'action s'est déroulée devant le

siège du gouvernement où un meeting a été organisé.

Le parti agraire et le parti communiste, ainsi que d'autres formations socio-politiques de la même tendance ont rejoint le Syndicat dans cette action. En tout, y ont participé quelque trois mille personnes qui représentaient 20 régions de la Russie.

Les intervenants au meeting ont soutenu la position de la plupart des paysans du pays (selon des estimations, 80 % environ), qui n'acceptent pas la vente des terres. Dans la résolution adoptée à l'issue du meeting, les manifestants ont demandé aux pouvoirs d'organiser un référendum sur cette question cruciale pour la Russie. Sa nécessité est argumentée par le fait que la majorité centriste et droite à la Douma votera, en toute évidence, pour la version gouvernementale de la loi sans tenir compte des intérêts des travailleurs de la terre.

Au cours d'une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, les représentants des manifestants ont souligné que les arguments des pouvoirs n'arrêteraient pas le syndicat agraire de Russie qui ira jusqu'au bout pour protéger les intérêts des paysans et non ceux de l'oligarchie et des investisseurs occidentaux.

### **Ukraine: congrès de la FSU prévu en novembre 2002**

Le 4e Congrès ordinaire de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU) sera convoqué en novembre 2002. La décision a été prise par le Conseil de la Fédération.

Le Conseil a étudié les résultats des élections au parlement et aux organes d'autogestion locale, tenues le 31 mars dernier. A l'avis général, les législatives se sont couronnées de succès pour les forces démocratiques. 5 syndicalistes ont obtenu leurs mandats de parlementaires, y compris Alexandre Stoïan, Président de la FSU. 32 militants syndicaux sont élus députés des conseils régionaux, 3200 - des conseils municipaux, de districts et locaux.

### **Ukraine: défendre en commun le monde du travail**

Les problèmes de droits syndicaux et d'application des principales normes du travail se posent toujours avec une actualité brûlante dans les pays CEI.

Une conférence internationale, tenue fin avril dernier à Kiev, s'est penchée sur ces problèmes. Elle a été organisée par l'OIT, la CISL, l'AFL-CIO et le Centre américain de solidarité ouvrière. La Fédération des syndicats d'Ukraine, la Confédération des syndicats d'Ukraine et l'Union générale ukrainienne des travailleurs indépendants représentaient le pays d'accueil. Y ont également participé des délégués des syndicats de l'Europe de l'Est et de la CEI.

La Conférence a analysé la situation quant à l'observation des droits et libertés syndicaux dans la région, particulièrement en Ukraine, en Biélorussie et en Moldavie. Ses participants ont discuté des possibilités d'échange d'expérience du travail juridique des syndicats avec utilisation, notamment, de moyens électroniques de télécommunication, de mise en pratique d'une solidarité effective au niveau national et international pour assurer les droits syndicaux et observer les normes internationales du travail.

Dans son intervention à la conférence, Alexandre Stoïan, Président de la FSU, a souligné que l'attention particulière est prêtée par la Fédération au développement de la concertation sociale et au perfectionnement de la législation du travail. Il a constaté que les travailleurs d'Ukraine, indépendamment de leur appartenance syndicale, profitent des acquis de la FSU dans les activités législatives.

A.Stoïan s'est entretenu avec Harry Kamberis, Directeur exécutif du Centre américain de solidarité ouvrière. Il a séjourné à Kiev à l'occasion de la Conférence internationale. L'entretien a porté sur l'éventuel d'établissement en Ukraine d'une représentation dudit Centre.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE DÉPARTEMENT DE PROBLÈMES HUMANITAIRES ET D'INFORMATION DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 938-7915  
+7(095) 938-8339  
TÉLEX 411010  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru); E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)

---

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, ET AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE  
18 SEPTEMBRE 1997.**

**LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:**

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE,  
DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE, DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 37 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE. A ÉTÉ SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION  
ENTRE LA CGS ET LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS D'AZERBAÏDJAN.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

**AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.**

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUTS LES CINQ ANS  
ET C'EST LE COMITÉ EXÉCUTIF QUI L'EST ENTRE LES DEUX CONGRÈS.**

**LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.**

**VLADIMIR SCHERBAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS.**

CHER LECTEUR,  
Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les  
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:  
[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)